

Corporation du Havre Familial **Procès-verbal**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION DU HAVRE FAMILIAL
OFFICIELLEMENT CONVOQUÉE ET TENUE SAMEDI, LE 27 AOÛT 2022, À 14H00 AU 1085, RANG
HAVRE FAMILIAL, SAINTE-BÉATRIX, SALLE ALAIN GAGNON**

Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue/Présentations.**
- 2. Vérification du quorum.**
- 3. Lecture et approbation de l'ordre du jour.**
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 21 août 2021.**
- 5. Dépôt du rapport annuel des activités 2021 - 2022.**
- 6. Dépôt des états financiers vérifiés 2021 – 2022.**
- 7. Dépôt du budget 2022 – 2023.**
- 8. Nomination des vérificateurs.**
- 9. Nomination du président d'élection.**
- 10. Élection.**
- 11. Levée de l'assemblée.**

1. **Mot de bienvenue/Présentations.**

Le mot de bienvenue est présenté par Lorraine Menard. La vidéo et la chanson « Tous ensemble » par Robert Lebel sont présentées.

2. **Vérification du quorum**

Membres présents :

Mme Lorraine Ménard, présidente
Frère Jean-Guy Blais, administrateur
M. Guillaume Jacques, administrateur
Mme Claudia Rebohle, secrétaire
Mme Chantal Brouillette, trésorière
Mme Dominique Lachance-Lauzé, vice-présidente
M. Francis Faucher, administrateur
Louise Audet, Jérémie Blouin, Alain Chartier,
Lucien Demers, Roger Gagnon, Matthieu Lasalle,
Raymond Leroux, Guy St-Onge, Martin Valois

Membres absents :

Pierre Comtois, Michel Gougeon,
Amélie Hérard, Catherine Marleau,
André Martel, Véronique Mondor,
René Roy, Audrey Venne,
Danielle Vézina

Invité :

M. Philippe Morand, directeur général,
M. David Bazin, responsable à l'animation
M. Guillaume Hinse, comptable agréée, BCT

Le quorum est atteint.

3. **Lecture et approbation de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment approuvée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. **Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 21 août 2021**

Les membres de la Corporation ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 août 2021 par la poste et par courriel, la présidente présente en revue les différents points à l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des questions ou des modifications à suggérer.

Sur proposition dûment approuvée, il est résolu d'adopter tel que rédigé, le procès-verbal du 21 août 2021.

5. Dépôt du rapport annuel des activités 2021 - 2022

La présidente et le directeur général présentent leurs rapports des activités respectifs. Les membres sont invités à prendre connaissance du rapport de l'animatrice à la vie spirituelle puisque Geneviève Roy-Boulard a quitté son emploi au Havre Familial en avril 2022. Le rapport du responsable de l'animation est présenté par David Bazin qui occupe ce poste depuis septembre 2021.

À la suite de la présentation des rapports des activités, chacun des responsables invitent les membres de la Corporation à poser des questions.

Le rapport des activités 2021 – 2022 ayant déjà été approuvé par le conseil d'administration, le rapport annuel est déposé pour information seulement. Chacun des membres de la Corporation a reçu une copie électronique et papier, et peut s'y référer au besoin.

6. Dépôt des états financiers vérifiés 2021 - 2022

M. Guillaume Hinse, CPA auditeur, du cabinet Boucher, Champagne, Thiffault présente les résultats des états financiers pour l'exercice financier 2021 - 2022.

Notamment, les résultats de l'exercice financier sont :

- Des produits pour un montant de	1 303 154 \$
- Des charges pour un montant de	1 087 863 \$
- Des bénéfices avant autre élément de	215 291 \$
- Un gain exceptionnel de	5 000 \$
- Un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de	4 975 \$
- Un bénéfice net de	225 266 \$

Tout au cours de sa présentation, Guillaume Hinse donne aux membres de la Corporation des explications sur différents montants ou aspects comptables des états financiers et les invitent à poser des questions. Monsieur Hinse termine en présentant les principales notes comptables afférentes aux états financiers.

Finalement, il est mentionné que les auditeurs ont obtenu une bonne collaboration du personnel du Havre Familial, et à leur avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Havre Familial en date du 30 avril 2022.

7. Dépôt du budget 2022 - 2023

M. Philippe Morand, directeur général, présente les prévisions budgétaires 2022 - 2023 aux membres de l'assemblée. Les membres ont la possibilité de poser des questions visant à éclairer leur compréhension.

Le budget 2022 - 2023 a été adopté par le conseil d'administration le 24 août 2022 lors de sa réunion. Ce budget prévoit :

- Des produits pour un montant de	1 228 076 \$
- Des dépenses réelles pour un montant de	1 319 150 \$
- Des intérêts sur dettes à long terme de	45 000 \$
- Des dépenses d'amortissement de	89 000 \$
- Pour un déficit net de	(225 074 \$)

Le directeur général explique aux membres que le budget présenté est incertain étant donné les séquelles de la pandémie ainsi que les développements imprévisibles pour faire des prévisions plus précises.

8. Nomination des vérificateurs

Dans le respect des règlements généraux, les membres sont invités à adopter une résolution afin de choisir la firme comptable qui assurera l'audit des états financiers pour l'exercice financier 2022 – 2023.

Nomination des vérificateurs

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer la firme comptable Boucher, Champagne, Thiffault pour la vérification comptable de l'exercice financier 2022 – 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination du président d'élection

Selon nos règlements (cf. no. 37), le président de l'assemblée agit comme président d'élections. Madame Lorraine Ménard agit donc comme présidente d'élections.

10. Élections

Cette année, les deux sièges d'administrateurs qui venaient à échéance étaient les suivants :

- Le siège no.1 dans la catégorie « Utilisateurs » occupé par Madame Claudia Rebohle;
- Le siège no.2 dans la catégorie « Personnel » occupé par Madame Dominique Lachance-Lauzé;
- Le siège no.5 dans la catégorie « Ouvert à tous » occupé par Madame Chantale Brouillette.

En ce qui concerne le poste no.1, une seule candidature valide a été soumise. Madame Claudia Rebohle est donc automatiquement élue par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

En ce qui concerne le poste no.2, une seule candidature valide a été soumise. Madame Dominique Lachance-Lauzé est donc automatiquement élue par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

En ce qui concerne le poste no.5, une seule candidature valide a été soumise. Madame Chantale Brouillette est donc automatiquement élue par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16h30 et les membres se déclarent satisfaits de la rencontre.



Lorraine Ménard,
Présidente



Claudia Rebohle,
Secrétaire